

Soutenir les familles de détenus

Elles sont les victimes secondaires de l'incarcération d'un parent proche.

À la campagne – comme dans les villes – il y a dans les villages des familles qui ont un proche parent en prison, qu'il soit incarcéré dans le département ou que son lieu de détention soit très éloigné de son domicile.



SOUVENT, L'OPINION PUBLIQUE SE RETOURNE contre ces familles. Elles sont montrées du doigt, mises à l'écart, isolées, rejetées : *“ C'est dans le malheur que l'on connaît ses vrais amis ; plusieurs m'ont tourné le dos quand ils ont su ”*. *“ J'ai honte d'avoir à faire toutes ces démarches, de quémander ici ou là ”*. *“ On étouffe de ne pouvoir en parler à personne, c'est pourquoi on vous a demandé de passer ”*.

Presque toujours en proie à des difficultés matérielles et psychologiques, ces familles sont affrontées à la fois à la réalité de la prison et à celle du monde extérieur. C'est pour soutenir ces familles que je me suis engagé dans la vie associative.

Encouragés et soutenus par l'Union départementale des Associations familiales (UDAF) et par le Secours Catholique, nous avons mis en place un numéro d'appel téléphonique dont la permanence est assurée par une équipe de bénévoles pour *écouter* et *orienter* vers les services compétents ces personnes en détresse.

Un numéro d'appel téléphonique

Ce service complète celui des autres associations du département de l'Yonne qui accueillent au parloir les jours de visite, qui accompagnent les enfants en visite auprès du parent détenu, ainsi que l'action des visiteurs de prison, celle des aumôniers, etc.

Il y a deux prisons dans l'Yonne : une Maison d'Arrêt (100 à 120 hommes) et un Centre de Détention (100 femmes et 450 hommes).

Une prison en rase campagne

Le Centre de Détention de Joux-la-Ville a été implanté en rase campagne, loin des gares SNCF et des agglomérations urbaines, ce qui provoque de gros frais supplémentaires (hôtel, taxi) pour les familles qui ne peuvent pas faire l'aller et retour dans la journée quand elles habitent très loin, parfois à l'autre bout de la France ou même à l'étranger.

Un accueil de nuit

Il était urgent de trouver une solution pour un accueil de nuit, ce qui a pu se réaliser grâce à l'évêché. Le presbytère de Joux-la-Ville (à 4,5 km du Centre de Détention) étant libre, l'association diocésaine a transformé et adapté ce bâtiment en vue de réserver un appartement pour accueil de nuit. Il est fonctionnel depuis octobre 1998. Une équipe de personnes des villages et la Communauté des Sœurs de Nevers toute proche se chargent de l'accueil. L'association (Loi 1901) gère le local.

J'ai eu le grand bonheur de mener à bien, avec d'autres, ce beau projet. C'est une belle mission que de servir les plus vulnérables. *“ Servir les pauvres, c'est servir Jésus Christ ”*, disait saint Vincent de Paul.

Frère Jean-Marie GOUTIERRE
Prieuré Saint-Germain
Chichery (Yonne) ■